

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié le 25/06/2025

ID : 001-200070118-20250624-DEL_25_06_24_17-DE



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 juin et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 18 juin 2025, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 23

Représentés : 7

Absents : 13

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Nelly DUVERNAY, M. Vincent GELAS, Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Dominique VIOT, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : M. Jean-Pierre CHAMPION (pouvoir à M. Franck CALAS), M. Romain COTTEY (pouvoir à Mme Monique THIVOLLE), Mme Laure FANGET, M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Carole FAUVETTE, M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), Mme Isabelle HELIN (pouvoir à M. Alain REIGNIER), M. Richard LABALME (pouvoir à Mme Marie-Jeanne VERCHERAT), M. Jean-Michel LUX, Mme Christelle PAGET, Mme Magalie PEZZOTTA (pouvoir à M. Benoît PEIGNÉ), M. Roger RIBOLLET, M. Denis SAUJOT (pouvoir à M. Philippe PROST),

Secrétaire de séance : M. Maurice VOISIN

N°2025/06/24/17 - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE – ANNEE 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-39,

Monsieur DESCHIZEAUX, Président, présente le rapport d'activité de la Communauté de Communes Val de Saône Centre portant sur l'année 2024.

Il précise qu'en application de l'article L. 5211-39 du CGCT, ce document doit être adressé chaque année au maire de chaque commune membre et faire l'objet d'une communication par le Maire à son conseil municipal.

**Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE le rapport annuel d'activité de la Communauté de Communes Val de Saône Centre pour l'année 2024,

ET PRECISE que ce rapport sera adressé à chaque commune membre.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 24 juin 2025

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX



Communauté
de Communes

Val de Saône
Centre

Rapport d'activité 2024



Communauté de Communes
Val de Saône Centre

Parc Visiosport Le Grand Rivolet
166 Route de Francheleins
01090 MONTCEAUX

www.ccvsc01.org

SOMMAIRE

Le territoire et la collectivité	...	03
La stratégie territoriale	...	12
Les éléments financiers	...	14
Les temps forts	...	17
Les actions et projets 2024	...	19
◆ Protéger l'environnement	...	20
◆ Participer à la transition écologique	...	25
◆ Renforcer la qualité de vie	...	31
◆ Soutenir l'économie locale	...	42
◆ Promouvoir le territoire	...	45

Montceaux, le 24 juin 2025

Madame, Monsieur,



Depuis plusieurs années, la communauté de communes est engagée dans la voie du développement économique, de la transition écologique et du renforcement des services publics sur le territoire.

Grâce à une gestion fine et prudente, elle conserve une situation financière saine et une capacité de désendettement satisfaisante permettant notamment de ne pas augmenter les taxes locales directes.

Dans ce contexte, 2024 a été le théâtre de plusieurs grands chantiers:

- le développement des parcs d'entreprises, avec la finalisation de l'aménagement du parc Actival et la préparation du futur parc Visionis 7,
- la poursuite des travaux d'assainissement prévus au schéma directeur (mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales et finalisation du transfert des eaux usées de Peyzieux-sur-Saône vers la station à Mogneneins),

- le déploiement du volet Environnement, avec une montée en puissance de la mise en œuvre d'actions prévues au Plan Climat,
- la finalisation de l'aménagement de la Voie Bleue.

Face aux défis financiers et environnementaux, l'optimisation de notre consommation énergétique est au cœur de nos préoccupations. Les travaux d'amélioration des équipements se poursuivent et permettent de réaliser d'ores et déjà des économies de consommation de gaz et de limiter les dépenses.

Evidemment les services de proximité ont continué de se développer afin de satisfaire davantage les attentes des habitants. Ainsi, la nouvelle aide à l'achat d'un vélo a remporté un vif succès, témoignant du changement de comportement des usagers en faveur d'une mobilité plus douce. Par ailleurs, les sollicitations toujours croissantes de la France services confirment l'intérêt du service rendu aux usagers.

Ce rapport d'activité vous permettra de découvrir plus en détail ces mesures mais aussi de suivre l'activité des divers services communautaires et les actions menées tout au long de cette année 2024.

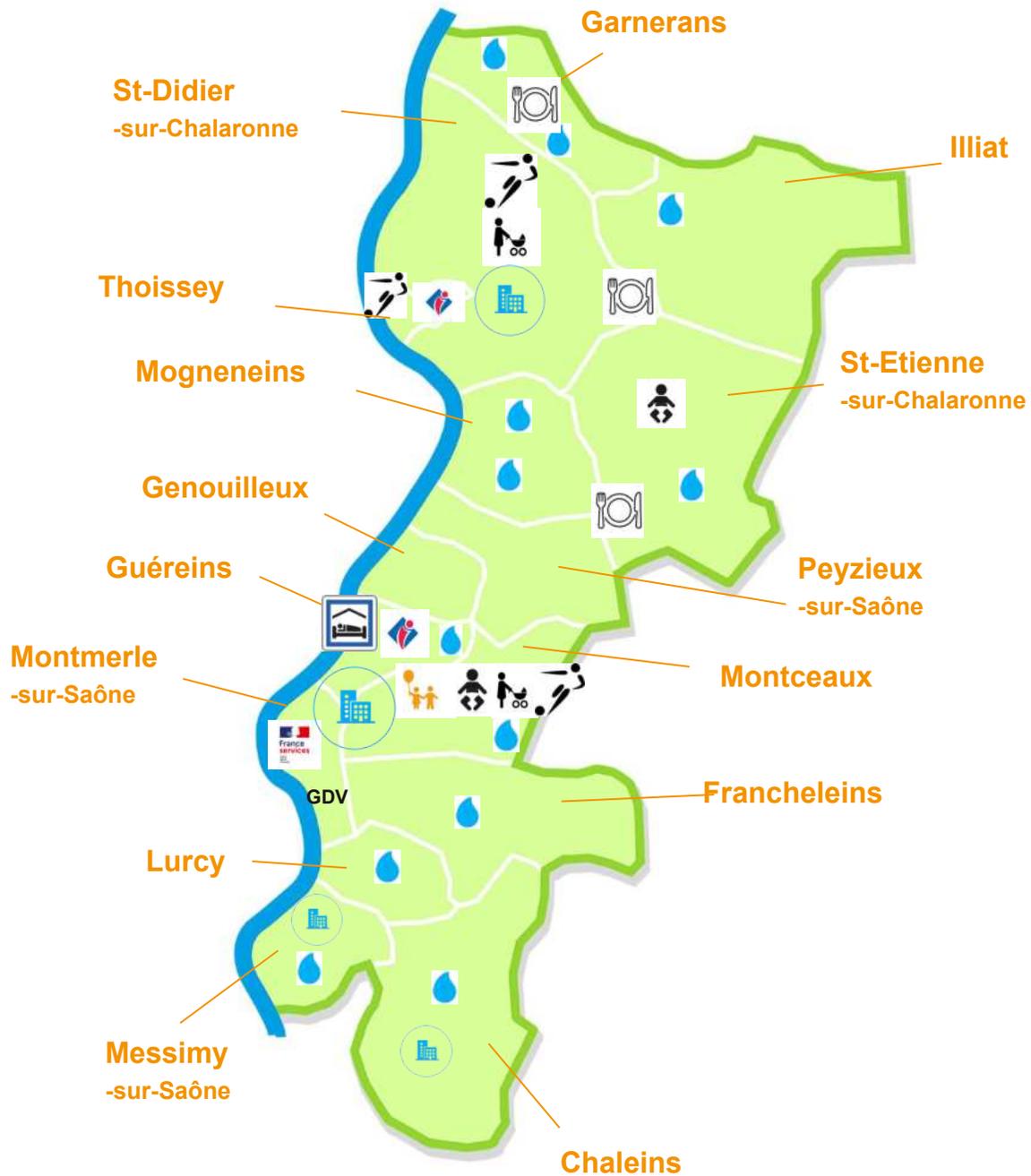
Jean-Claude DESCHIZEAUX
Président de la CCVSC



LE TERRITOIRE ET LA COLLECTIVITÉ



Le Territoire



15
communes

21 430
habitants

15 779
hectares



Accueil de loisirs



Crèche



Relais Petite Enfance



Equipement sportif



Portage de repas



France services



Station d'épuration



Office de tourisme



Gîtes de la Calonne



Parc d'entreprises



Aire d'accueil Gens du Voyage

Les équipements structurants

Services de proximité Aménagement du territoire

2

relais
petite enfance



2

crèches

2

complexes sportifs



3,7 km
aux abords
du collège et du
Parc Visiosport

mode doux

25 km
de véloroute
Voie Bleue



1
France
services



1
accueil
de loisirs

1



1
gîte de groupe

2 sites

office de tourisme



stations
d'épuration

12



1
aire d'accueil
gens du voyage

1

4

parcs
d'entreprises



2

transport des élèves

pour les écoles primaires
vers les équipements sportifs

pour les élèves domiciliés à moins
de 3 km du collège à Montceaux



portage
de repas

1

Les statuts de la CCVSC

- Fusion des communautés de communes Montmerle 3 Rivières et Val de Saône Chalaronne au 1er janvier 2017
- Modification des statuts au 1er janvier 2018
- Modification des statuts au 1er janvier 2019 dans le cadre de la poursuite de la réflexion sur l'harmonisation des compétences puis au 1er juin 2021 pour une mise en conformité avec la loi dite engagement et proximité ayant supprimé les compétences optionnelles et modifié la liste des compétences obligatoires
- Modification des statuts au 30 août 2024 afin de modifier la compétence "action sociale" en ajoutant le soutien au dispositif des intervenants sociaux en commissariats et unités de gendarmerie"

Les statuts précisent la composition de la collectivité, fixent son organisation et les compétences qui lui sont attribuées.

7 compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace (SCoT)
- Développement économique (dont promotion du tourisme)
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- Aire d'accueil des Gens du Voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages
- Assainissement des eaux usées
- Eau potable



attribuées par la loi



6 compétences supplémentaires

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Voirie d'intérêt communautaire (dont aménagements mode doux)
- Équipements sportifs communautaires
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Maison de services au public

transférées par les communes membres

8 compétences non soumises à intérêt communautaire

- Gestion du réseau eaux pluviales en réseau unitaire
- Contribution financière au budget du SDIS
- Transport scolaire - 3km du collège à Montceaux
- Transport écoles élémentaires vers les gymnases
- Gestion des Gîtes de la Calonne
- Signalétique des sentiers de randonnée classés au PDIPR
- Étude, création, aménagement, balisage des itinéraires de randonnée ayant vocation à être classés au PDIPR
- Étude, aménagement et entretien du chemin de halage en lien avec le projet de vélo-route ou Voie Bleue



Gestion des compétences par les services communautaires ou par délégation à des organismes partenaires spécialisés.



Les instances

Le Bureau



Président
J-Claude DESCHIZEAUX
**FINANCES
ASSAINISSEMENT**



1ère Vice-présidente
Monique THIVOLLE
AMÉNAGEMENT



2e Vice-présidente
Anne TURREL
TOURISME



3e Vice-président
Renaud DUMAY
**ÉCONOMIE
et VOIRIE**



4e Vice-présidente
Nathalie BISIGNANO
**SOCIAL et
VIE SPORTIVE**



5e Vice-président
Jean-Michel LUX
ENVIRONNEMENT



6e Vice-président
Jean-Pierre CHAMPION
**BÂTIMENTS et
ESPACES EXTÉRIEURS**



7e Vice-président
Denis SAUJOT
**MOBILITÉ, MUTUALISATION
et SERVICES DE PROXIMITÉ**



Franck CALAS



Claude CLEYET-MARREL



Gaëtan FAUVAIN



Vincent GELAS



Richard LABALME



Lucien MOLINES



Philippe PROST



Alain REIGNIER



Dominique VIOT

Les 15 maires du territoire sont membres du Bureau

Le Conseil

communautaire



36
élus



10
séances

122
décisions



246 délibérations

13 arrêtés

Les autres membres du conseil

CHALEINS: Catherine SALVETTI

FRANCHELEINS: Laure FANGET

GARNERANS: Roger RIBOLLET

GENOUILLEUX: Isabelle HELIN

GUÉREINS: Thierry SEVES

ILLIAT: Marie-Jeanne VERCHERAT

LURCY: Pierre ECKERT (suppléant)

MESSIMY-SUR-SAONE: Fabienne GIMARET

MONTCEAUX: Patricia CHMARA

MONTMERLE-SUR-SAONE: Bernard ALBAN,

Nelly DUVERNAY, Carole FAUVETTE, Patricia MAURY

PEYZIEUX-SUR-SAÛNE: Romain COTTEY

SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE:

Catherine GUTIERREZ, Benoît PEIGNÉ, Magalie PEZZOTTA

SAINT-ÉTIENNE-SUR-CHALARONNE: Christelle PAGET

THOISSEY: Paul FERRÉ, Maurice VOISIN



En juin 2024, le décès de Thierry MICHAL, Vice-Président à l'Assainissement, conduit à la modification de la composition du bureau et du bloc exécutif (17 membres du bureau, 7 Vice-Présidents et 9 autres membres) et à la désignation de nouveaux représentants dans les commissions et au sein des organismes partenaires. Vincent GELAS, nouveau maire de Messimy-sur-Saône, est installé comme conseiller communautaire et élu membre du bureau. A défaut de candidat, le Président assure la présidence de la commission Assainissement. Marie-Ange FAVEL, démissionnaire de sa fonction de conseillère communautaire est remplacée par Nelly DUVERNAY.

Les Commissions

thématiques

15

élus
communautaires
ou municipaux
par commission



9

commissions



59

réunions



Le Président
et les 7 Vice-présidents
sont en charge
des commissions

Les commissions → Les thèmes travaillés

Aménagement



Aire d'accueil gens
du voyage -
Schéma COhérence
Territorial -
Instruction droit
des sols -
Logement

Assainissement



Assainissement
collectif et non
collectif -
Eaux pluviales en
réseau unitaire

Bâtiments et espaces extérieurs



Pilotage des travaux
d'aménagement, de
rénovation,
d'entretien, de
maintenance des
bâtiments et espaces
extérieurs

Économie et voirie



Parcs d'entreprises -
Promotion économique
Voirie et éclairage
public- Fibre optique -
Soutien aux activités
commerciales -
Aides financières aux
entreprises

Environnement



Plan Climat Air
Énergie Territorial-
Milieux aquatiques
et prévention des
inondations -
Ordures ménagères
Eau potable

Finances



Budgets
et
Finances des pôles

Mobilité, Mutualisation et services de proximité



Schéma de
mutualisation -
France services -
Mobilité dont
Coopération avec
la Région

Social et Vie sportive



Petite Enfance -
Enfance Jeunesse -
Utilisation des
équipements sportifs
- Convention
Territoriale Globale

Tourisme



Politique touristique
- Sentiers de
randonnées - Gîtes
de la Calonne -
Office de tourisme
- Voie bleue



Plusieurs conseillers communautaires ou municipaux ont été installés dans les commissions en remplacement des démissionnaires.

Aménagement : Vincent GELAS

Assainissement : Jean-Philippe BEROUD - Jean-Marc GIMARET

Bâtiments et espaces extérieurs : Philippe PROST

Économie et Voirie : Jean-Marc GIMARET

Finances : Laure FANGET - Vincent GELAS

Mobilité, mutualisation et service de proximité : Caroline FRUCTUOSO - Myriam VILLUENDAS

Social et Vie sportive : Anne TURREL - Myriam VILLUENDAS

Tourisme : Dany ALVES - Gisèle LORON

Les services

Accueil du public au siège
du lundi au vendredi
de 9h à 12h

DIRECTION GÉNÉRALE
1 DGS - 2 DGA
1 assistante, chargée de communication



PÔLE RESSOURCES

Ressources humaines
Finances Comptabilité
Commande publique

6



PÔLE TECHNIQUE

Bâtiments
Espaces extérieurs
Voirie
Assainissement
Réseaux parcs
d'entreprises
Informatique /
téléphonie

6



PÔLE CADRE DE VIE

Petite Enfance
Enfance Jeunesse
Animations sociales
Portage de repas
Vie sportive

43



PÔLE TOURISME

Office de
tourisme
Gîtes
Sentiers de
randonnée
Développement
touristique

5



PÔLE DÉVELOPPEMENT ET TERRITOIRES

Aménagement
Environnement
Développement
économique
Gens du voyage
Mobilité
Mutualisation
Services de proximité

8



 : nombre d'agents au 31/12/2024

Projet

Avec les recrutements récurrents liés à l'accroissement des missions de la collectivité, l'espace du siège dédié aux bureaux et salles de réunion arrive à saturation. Une étude est en cours afin de prévoir un agrandissement et la refonte des locaux existants et des accès.



Les pôles ressources et techniques sont des pôles transversaux assurant un support administratif, financier et technique aux services en charge de la mise en œuvre des compétences communautaires

Les services sont organisés par pôle. La direction et les responsables de pôles préparent les projets et actions validés par les commissions thématiques pour soumission au conseil communautaire

Les Ressources Humaines

La vie des services

Nouveautés 2024

- Présentation au conseil du second plan d'action (2024-2026) sur la situation en matière d'égalité femmes / hommes
- Création du poste Chargée de mission Mobilité
- Poursuite du travail de rédaction du Document unique avec l'analyse des risques des différentes unités de travail
- Désignation d'un Délégué à la Protection des Données externe et mise en place de procédures internes
- Préparation de la mise en place au 1er janvier 2025 d'un contrat groupe dans le cadre de la Protection Sociale Complémentaire et d'une participation financière de la collectivité au profit des agent
- Préparation de la mise en place au 1er janvier 2025 d'une nouvelle organisation du temps de travail
- Réévaluation de la part mensuelle de la prime IFSE pour chaque agent bénéficiaire du RIFSEEP depuis le 1er juin 2024
- Evolution du temps de travail de la référente santé prévention du service Petite Enfance, des conseillères France Services et du poste d'assistante ADS.
- Création du poste de Responsable Communication pour développer la communication institutionnelle, les réseaux sociaux et la relation presse.



71

agents

1

apprentie (AEPE)

18

agents saisonniers
accueil de loisirs /
tourisme

2,9 M €

de masse salariale

L'accompagnement des agents

TÉLÉTRAVAIL

1 journée ou 2 demi-journées par semaine sur demande

ACTION SOCIALE

Régime indemnitaire, Adhésion au Comité National d'Action Sociale pour l'ensemble des agents, Participation financière mutuelles santé et prévoyance

ACCUEIL DE STAGIAIRES

dans les services Petite Enfance, Accueil de loisirs, Office de tourisme

FORMATIONS RÉGULIÈRES

Partenariat CNFPT Ain Sessions mutualisées et locales : 4 formations en intra ou en union en 2024, Analyse de la pratique: services Enfance et France services, Formations : "Gestes qui sauvent", "Manipulation des extincteurs"

PRÉVENTION ET BIEN-ÊTRE

Groupe de travail - 1/4 heures prévention Atelier Chorale

Zoom sur ...

Le séminaire

Vendredi 29 novembre 2024, les membres du bureau et le personnel étaient réunis pour une journée dédiée à l'actualité des services communautaires, à des ateliers thématiques et à un temps de cohésion collectif.

Tous les 2 ans, organisation d'un séminaire rassemblant élus et agents



Présentation des services et de l'actualité communautaire



4 ateliers - 4 thèmes au choix : Visite d'une entreprise du territoire - Nutrition - Biodiversité - Climat



Activité de cohésion au Jardin des Sports sous forme d'escape game géant avec Défi01

Les formations 2024

Les thèmes sont variés du fait de la diversité et de la spécificité des différents métiers et en lien avec le contexte environnemental et numérique.

Sensibilisation à la laïcité

➔ tous les agents

Trucs et astuces en bureautique

➔ 12 agents

Sensibilisation à la cybersécurité

➔ 10 agents

Sensibilisation aux peurs et angoisses du tout petit

➔ 18 agents

Sensibilisation des managers à l'IA

➔ 8 agents

Régulièrement, les agents sont sensibilisés aux enjeux de la transition écologique et du bon usage des équipements : consommation et gestion de l'eau, tri et recyclage, réutilisation des fournitures, sobriété administrative, utilisation maîtrisée du chauffage et de la climatisation...

La communication



www.ccvsc01.org

Évolution du site de la CCVSC

- ▶ Création et/ou mise à jour des rubriques en lien avec les actions communautaires : Ma Prime Vélo - Énergies renouvelables - Véloroute - Mobilité
- ▶ Mise en conformité du site concernant le référentiel d'amélioration de l'accessibilité pour tous (RGAA)

SITE INTERNET
pour les administrés
et les partenaires

ESPACE INTRANET
pour les agents et les élus

Estimation de l'audience

24 360 visiteurs
(au moins une session)

54 700 pages vues

Nouveautés

Au fil de Saône

Le bulletin change de formule

Par souci écologique, l'impression et la diffusion dans toutes les boîtes aux lettres sont remplacées par un dépôt d'exemplaires dans les mairies et les services publics du territoire et le format a été réduit. Consultable prioritairement sur le site internet de la CCVSC, les habitants peuvent toutefois s'inscrire pour recevoir une version papier du magazine d'actualité.



f **Création d'une page Facebook CCVSC pour retrouver l'actualité de la collectivité et des services**

- ▶ 200 publications
- ▶ 62 000 vues
- ▶ 375 abonnés
- ▶ 2 000 interactions

La promotion du territoire

Le Pôle Tourisme anime la campagne de communication des Gîtes de la Calonne et de l'Office de tourisme : sites internet, pages facebook, brochures dédiées aux animations et à la découverte du territoire, animations hors les murs à l'occasion de fêtes et d'évènements sur le territoire...



www.tourisme-val-de-saone.fr

34 922 visites sur le site

2016 abonnés sur Facebook

3 176 interactions



www.gites-calonne.fr

5 500 visites





LA STRATÉGIE TERRITORIALE

Le plan pluriannuel d'investissement validé par les élus en 2021 et la mise en œuvre du projet de territoire évoluent annuellement. De nouveaux projets émergent dans la continuité des orientations prévues dans le cadre du CRTE et du PCAET.



Le Projet de territoire

La communauté de communes Val de Saône Centre, via son projet de territoire 2021-2026 co-construit avec les quinze communes membres, a fixé les orientations stratégiques en matière de développement local, de transition écologique et de cohésion territoriale pour construire un avenir équilibré et durable.

LA STRATÉGIE

Le projet de territoire propose une vision globale et définit les priorités en tenant compte des enjeux, de ses faiblesses et de ses forces.

Tout en s'attachant à favoriser l'articulation entre les dimensions écologiques, économiques, sociales, culturelles, éducatives ou encore relatives à la santé, il s'appuie, pour se mettre en action, sur deux dispositifs dans lesquels la collectivité s'est engagée : le CRTE et le PCAET.

LES PRIORITÉS D'ACTIONS

Itinéraires mode doux et covoiturage

Protection de la ressource en eau et de la biodiversité

Réduction de la consommation énergétique des bâtiments et développement d'énergies renouvelables

Développement économique

Services de proximité

Les dispositifs

Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE)

Elaboré pour 6 ans, le **CRTE** est un cadre de dialogue avec l'Etat qui définit une feuille de route pour mettre en oeuvre le **projet de territoire** tout en contribuant à atteindre les objectifs nationaux et notamment relatifs à la **transition écologique et à la cohésion territoriale**.

Il permet de bénéficier du concours financier de l'Etat pour la réalisation d'actions locales.

Un plan d'actions pour mettre en oeuvre les ambitions du territoire:

- préserver l'environnement et lutter contre le réchauffement climatique
- accompagner le développement économique
- assurer la cohésion d'un territoire à taille humaine

En 2024

1 comité de pilotage avec les partenaires

1 avenant signé pour faire évoluer les fiches actions

1 convention financière annuelle

116 opérations en cours

11 nouvelles actions

Participation au Comité Local de Cohésion Territoriale en préfecture dans le cadre d'échanges sur les pratiques

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Le **PCAET** 2021/2026 de la CCVSC s'inscrit tout particulièrement dans la démarche de transition de proximité en faveur du développement durable.

5 grands axes déclinés en 26 actions pour agir sur la mobilité et sur le résidentiel, développer les énergies renouvelables, s'adapter au changement climatique

En 2024

Poursuite de l'étude sur le projet de méthanisation agricole,

Finalisation de l'aménagement du chemin de halage en véloroute et mise en œuvre du plan mobilité,

Installation de panneaux et de centrales photovoltaïques sur les sites,

Passage en led de l'éclairage des équipements communautaires,

Aménagement du Parc Actival et requalification des trottoirs Visionis Guéreins,

Études, audit et rénovation énergétiques des bâtiments,

Poursuite de l'étude pour le Plan alimentaire interterritorial.

Une synthèse du bilan PCAET à mi-parcours a été réalisé, suivi d'un travail sur les fiches-actions non encore concrétisées.

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

La maîtrise du budget reste une priorité pour la collectivité afin de réaliser des économies et de poursuivre les investissements pour le développement du territoire. Stabilisation et rationalisation des dépenses de fonctionnement au quotidien doivent se concilier avec la mise en œuvre d'actions nécessaires à un développement durable et raisonné et une amélioration des services proposés aux citoyens.

Les besoins sont nombreux et la préparation du budget nécessite la priorisation des projets les plus pertinents.

Les budgets primitifs 2024 et les comptes administratifs 2023 ont été adoptés en conseil communautaire le 26 mars 2024. Ils sont consultables, ainsi que les ratios financiers 2023, sur le site internet de la CCVSC.





14 Budgets

1 budget principal
13 budgets annexes

(assainissement collectif et non collectif, aménagements des parcs d'entreprises et ateliers relais, office de tourisme, gîtes de groupe). En septembre 2024, il a été décidé de clore au 1er janvier 2025 les 3 budgets annexes Visionis 4, 5 et 6, les aménagements étant terminés, les ventes réalisées et les subventions perçues.

Impôts locaux

La Communauté de Communes perçoit la fiscalité de Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires, la Taxe Foncière sur le non-bâti ainsi que la Contribution Foncière des entreprises. Les taux de fiscalité n'ont pas évolué en 2024.

La dette

Encours de la dette au 31/12/2024 :
6 238 212 €
pour 15 emprunts

Données consolidées du Budget Principal et ses budgets annexes

Les dépenses de fonctionnement

Rémunérations du personnel, entretien et consommation des bâtiments, achats de matières premières et de fournitures, prestations de services, subventions aux associations et intérêts des emprunts à payer...

13,2 M €

Les dépenses d'investissement

Elles modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la collectivité : remboursement de capitaux emprunté, acquisitions immobilières, travaux...

12,4 M €

Chaque budget est composé de 2 parties : 1 section de fonctionnement et 1 section d'investissement.

Chaque section comprend des dépenses et des recettes. Les recettes égalent les dépenses pour avoir un budget en équilibre.

Les recettes : impôts et taxes, dotations de l'État, subventions, vente de biens et services, épargne de fonctionnement, emprunts...

Les concours aux tiers

423 084 € attribués

243 047 €
de soutien financier
aux communes membres
dans le cadre
des fonds de concours
pour accompagner leurs projets
de développement local

108 511 €

de subventions et
participations aux associations
et organismes partenaires

56 997 €

versés au Syndicat intercommunal
d'énergie et de e-communication de l'Ain
pour le déploiement de la fibre optique

4 550 €

consommés au titre de l'aide vélo attribuée
à 28 habitants du territoire

9 979 €

d'aides au développement versées
à deux petites/moyennes entreprises
du territoire

Aide aux Victimes et Médiation dans l'Ain
Centre social l'Embarcadère
Initiatives Dombes Val de Saône
Banque Alimentaire
Mission Locale Bresse Dombes Côtière
SCIC Pôle des Bergers (abattoir local pour
petits ruminants)
Centre de sélection Béchanne (filiale locale
volaille de Bresse)

Passage au CFU

A partir de l'exercice 2024, les comptes de la CCVSC seront produits sous le format du Compte Financier Unique (un seul document fusionnant le Compte Administratif et le Compte de Gestion du Comptable).
Présentation du CFU 2024 en 2025.

Budgétisation verte

A compter de 2024, le CFU intègre une annexe environnementale présentant une cotation des dépenses d'investissement en fonction de leur impact sur l'environnement et la transition écologique

Vente de l'atelier relais DPI

Recette de 940 000 €, outre frais de remboursement anticipé d'emprunts

Les projets phares

Retrouvez les budgets et ratios financiers 2024



www.ccvsc01.org
(rubrique Budget)

Équipements d'assainissement

2,2 M €

Mise en séparatif des réseaux et travaux de canalisations des schémas directeurs :
1 351 500 €

Transfert des effluents de Peyzieux-sur-Saône :
420 700 €

Bassin de stockage à Mogneneins :
181 900 €

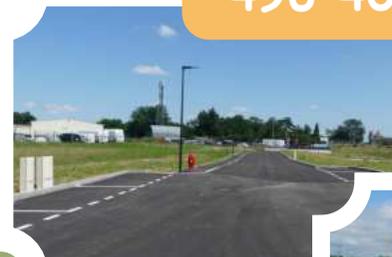


66 526 €

Poursuite du programme de passage en Led des équipements, parkings et éclairage des parcs d'entreprises

Finalisation de l'aménagement du Parc d'entreprises Actival

496 400 €



139 749 €
sur 3 ans

Décision de participer à l'augmentation du capital SEM LÉA Les Énergies de l'Ain

Finalisation des aménagements mode doux et touristiques

324 876 €

Rue de l'Industrie à Montmerle s/S,
Véloroute,
Signalétiques des sentiers de randonnée



LES TEMPS FORTS 2024



Temps forts 2024

Cérémonie des vœux communautaires



24 Janvier

Participation au Challenge Mobilité



6 Juin

9 juillet



Conférence des maires avec la Préfète de l'Ain au siège de la CCVSC

16 au 22 septembre



Semaine de la mobilité

18 septembre

Rencontre des entreprises des parcs d'activité du territoire en présence des représentants des institutions, des élus et des partenaires locaux



9 octobre

Visite des sites par la commission Assainissement suite au transfert des effluents vers la STEP à Mogneneins



29 novembre

Séminaire des agents





LES ACTIONS ET PROJETS 2024





Protection et mise en valeur
des ressources naturelles,
Réduction des déchets,
Sensibilisation des usagers,
Préservation de la biodiversité
et de l'eau...

Le changement climatique est un enjeu majeur.

La décarbonation des modes de vie et la préservation des ressources naturelles sont essentielles.

La CCVSC a un rôle à jouer en priorisant les efforts propres à son territoire et en préservant un cadre de vie sain et agréable pour tous : collecte et traitement des déchets, gestion de l'eau potable et des milieux aquatiques, poursuite des investissements pour l'assainissement des eaux usagées...

Dans le cadre de sa compétence Environnement, la CCVSC confie plusieurs de ses missions à des syndicats intercommunaux spécialisés ou participe à des projets collectifs

Collecte et traitement des déchets ménagers

Smidom
Veyle Saône

www.smidom.org

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

www.eptb-saone-doubs.fr

E.P.T.B. ÉTABLISSEMENT PUBLIC territorial du bassin
saône & doubs
Syndicat des Rivières Dombes Chalaronne Bords de Saône

www.srdcbs.fr

Production et distribution de l'eau potable

L'exploitation quotidienne est confiée par délégation à SUEZ Eau France (8 communes) et SAUR France (7 communes)

Syndicat d'eau potable
Bresse Dombes Saône

www.ptie-eau.fr

Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) Eau Ain Dombes Saône 2050 mutualisé et porté par la CC de la Dombes

Eau Ain Dombes Saône 2050
Le climat change. Et vous ?

Les rapports d'activité sont consultables sur le site internet des syndicats

ZOOM SUR... les actions de nos partenaires

Collecte et traitement des déchets

Le SMIDOM a établi un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et assimilés 2023-2028 définissant les objectifs de sobriété et de réduction ou valorisation des déchets. Toutes les communes sont soumises à la redevance incitative. 2 déchèteries fonctionnent sur le territoire de la CCVSC.

En 2024 : dans le cadre du tri obligatoire des biodéchets pour tous au 1er janvier 2024, des bornes de collecte biodéchets ont été installées à Montmerle-sur-Saône aux points d'apport volontaire pour expérimentation et une distribution de composteurs a été organisée. **Les actions régulières**: ramassage en porte à porte, collecte sélective en apport volontaire, animations scolaires, compostage et valorisation des déchets verts, broyage à domicile ou en déchèterie, sensibilisation des élèves au tri-recyclage et au gaspillage alimentaire, concours de collectes dans les écoles, économie circulaire et réemploi grâce aux recyclerie, repair Café...



Préservation de la ressource en eau et de la biodiversité

La compétence GEMAPI est déléguée aux syndicats EPTB Saône & Doubs et SRDCBS pour mener des actions permettant de restaurer la continuité écologique des cours d'eau. Les enjeux : préserver la ressource en eau, améliorer la gestion des milieux aquatiques et s'adapter au changement climatique.

Syndicat de Rivières Dombes Chalaronne Bords de Saône

Il est en charge de l'amélioration de la qualité générale des milieux aquatiques sur le territoire.

Ses actions dans le cadre du Contrat de Milieu Dombes Chalaronne Bords de Saône: restauration écologique et mise en défens des cours d'eau, lutte contre les inondations sur les bassins versants, restauration des mares, lutte contre les espèces invasives, plantation de haies, animations scolaires...

En 2024 : travaux de mise en défens de l'Appéum à Francheleins (photo), travaux de gestion des embâcles à Thoisse, études faune-flore-habitat sur des zones humides du territoire...



L'EPTB Saône et Doubs est en charge des questions de l'eau à l'échelle du bassin versant de la Saône: études des problématiques liées aux grands cours d'eau et aux crues, prévention des inondations, gestion de la ressource en eau et préservation des zones humides (restauration de méandres/lônes/frayères, aménagement de plans d'eau). Il anime ou participe aux démarches de gestion concertée tels que le Contrat de rivière 2022/2024, le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ou les programmes spécifiques. Il est aussi la structure animatrice de sites natura 2000 qui hébergent des espèces et des milieux naturels rares ou menacés (2 sites sur le territoire : Val de Saône et Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône).

En 2024, suite aux phénomènes observés ces dernières années (inondations estivales, sécheresse à répétition), une étude sur les impacts du changement climatique a été lancée dans le cadre du PAPI. Une opération végétation de l'île de Montmerle a été réalisée avec l'implantation de 1 300 plantes aquatiques.

PTGE Eau Ain - Dombes - Saône 2050 : basé sur un dialogue territorial, il a pour but d'anticiper les crises et de favoriser un partage équilibré de la ressource en eau à l'horizon 2050. Une étude pour identifier les enjeux et apporter une réponse territorialisée est en cours. Une réunion publique était organisée le 3 avril 2024 pour élargir la concertation au grand public.

L'assainissement est une compétence majeure et prioritaire de la communauté de communes dont l'enjeu est la préservation de la ressource en eau

La CCVSC est en charge de la gestion du service public de l'assainissement collectif et non collectif sur son territoire.



L'assainissement collectif

8 861
abonnés

187
km de réseaux
(réseau unitaire : 31 km
réseau séparatif : 156 km)

12
stations d'épuration
Capacité totale : 27 048
équivalents habitants

18
déversoirs d'orage

46
postes de refoulement

1 504 494
m³ d'eau épurée

154
avis délivrés / demandes
d'urbanisme

90 %
de la population
est raccordée
au réseau public

La collecte,
le transport,
le traitement des
eaux usées
et l'exploitation du
réseau sont confiés à
SUEZ Eau France
en Délégation de
Service Public

Un audit à mi-contrat de la DSP
a été engagé et s'achèvera en 2025.

Le plan d'actions



2 schémas directeurs
pour planifier les travaux d'amélioration des systèmes
d'assainissement des eaux usées sur les parties nord et sud
du territoire



Une planification
des travaux d'amélioration sur 2021/2030

- Réhabilitation des réseaux
- Création de nouveaux ouvrages
- Abandon des stations d'épuration à Peyzieux-sur-Saône et Saint-Étienne-sur-Chalaronne
- Transfert des effluents vers la station d'épuration à Mogneneins
- Mise en séparatif des réseaux eaux usées / eaux pluviales



16,1 M€ HT

OBJECTIFS

Réhabiliter les systèmes
d'assainissement ou les adapter à
l'évolution de la croissance
démographique et de l'urbanisation
tout en préservant le milieu naturel
de rejet

Les travaux en 2024

Face à l'évolution démographique et à l'urbanisation, la station d'épuration à Peyzieux-sur-Saône n'était plus en capacité de traiter les effluents.

La station d'épuration à Mogneneins ne fonctionnant qu'à 30% de sa capacité, la CCVSC a fait le choix de transférer les eaux usées en provenance de Peyzieux-sur-Saône vers la station à Mogneneins.



Retour sur les travaux 2023

Construction d'un bassin d'orage de 300 m³ à l'entrée de la station d'épuration à Mogneneins pour accueillir les eaux usées des communes de Peyzieux-sur-Saône et Saint-Étienne-sur-Chalaronne et les raccorder à la station.

Transfert des effluents de Peyzieux-sur-Saône à la station d'épuration à Mogneneins
Raccordement des eaux usées de Peyzieux-sur-Saône à la station d'épuration à Mogneneins
Création d'un poste pneumatique renvoyant les eaux usées sous pression puis gravitairement vers la station d'épuration à Mogneneins.



En 2024

Finalisation des travaux de transfert et de construction du bassin d'orage et du poste pneumatique.

Démolition des ouvrages de l'ancienne station d'épuration par filtres plantés de roseaux à Peyzieux-sur-Saône et remise en état du terrain.



AIN⁰¹
le Département

agence de l'eau
SAône SAône SAône

D'autres travaux ont été effectués dans le cadre du schéma directeur pour :

- modifier les réseaux unitaires recevant actuellement les eaux usées et les eaux pluviales et ainsi créer deux réseaux distincts
- réhabiliter les réseaux et les ouvrages existants



Mise en séparatif des réseaux eaux usées et eaux pluviales afin de limiter la présence d'eaux claires parasites dans les ouvrages d'assainissement des eaux usées

- ▶ Chemin du Chardonnat, Paradis/Rue des Vignes à Guéreins,
- ▶ Chemins Croix Bernard, de la Saône et rue du bourg à Messimy-sur-Saône
- ▶ Secteur des Mûriers à Montmerle-sur-Saône
- ▶ à Montceaux (aménagement lotissement)

Aménagements sur des ouvrages existants au nord du territoire (stations d'épuration, postes de relèvement, clapets anti-retour sur réseau),
pour sécuriser les accès, corriger des dégradations sur les stations d'épuration et améliorer leur exploitation, éviter l'intrusion d'eau dans les canalisations

Réhabilitation des canalisations des réseaux d'eaux usées existants pour limiter l'intrusion des eaux claires parasites à Francheleins, Garnerans, Illiat, Mogneneins, Messimy-sur-Saône, Montmerle-sur-Saône et Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

Zoom sur...

Étude de Gestion des eaux pluviales du Parc Actival

Un bureau d'études a été désigné pour la réalisation des missions géotechniques. Les sondages ont été effectués et un dossier de demande d'autorisation environnementale a été rédigé. L'avant-projet a été transmis aux services de l'Etat pour avis.

L'assainissement non collectif

Les missions

Dans le cadre de la protection environnementale, le service communautaire en charge du contrôle des installations d'assainissement non collectif (SPANC) vérifie le bon fonctionnement et l'entretien du dispositif d'assainissement de chaque habitation non raccordée au réseau collectif. Il contrôle les installations existantes, délivre les autorisations et accompagne les particuliers lors de la mise en place de l'installation individuelle.

L'aide à l'installation

La communauté de communes coordonne un programme d'aide à la réhabilitation des installations individuelles d'assainissement. Les administrés qui souhaitent s'engager dans la réhabilitation de leur installation peuvent percevoir des subventions départementales.

Montant de la subvention versée par le Département de l'Ain : 20% du montant HT des travaux avec un coût plafond à 10 000 € HT par installation réhabilitée (soit une aide au maximum de 2 000€).

Environ 10 %

de la population du territoire dispose d'un système d'assainissement individuel



En 2024



205 contrôles périodiques
6 contrôles de conception
5 contrôles de bonne réalisation



Modifications du règlement relatives à la fréquence des contrôles, aux sanctions et à l'exigibilité des redevances pour le contrôle de conception et de vérification de l'exécution



5 réhabilitations ayant bénéficié du dispositif d'aide financière départemental

AIN⁰¹
le Département



Réduction de la consommation énergétique
et des déchets,
Rénovation énergétique des bâtiments,
Développement des énergies renouvelables,
Mobilité alternative,
Sensibilisation,
Préservation de la biodiversité et de l'eau
Alimentation et agriculture locales...

Les projets et actions en faveur de la transition écologique portés par la CCVSC concernent aussi bien les habitants du territoire que la collectivité et relèvent de thématiques diverses : décarbonation de la mobilité, économies d'énergies, adaptation au changement climatique et amélioration du cadre de vie...

La mise en œuvre du Plan Climat 2021/2026 (PCAET) se poursuit. Le bilan à mi-parcours est en cours et un rapport sera consultable sur le site Internet de la CCVSC courant 2025. Il reprend les 5 grands axes du Plan climat à travers les actions mises en oeuvre entre 2021 et 2023 par la CCVSC, les communes et les syndicats partenaires pour le territoire.

Accompagner les habitants vers la sobriété énergétique et la rénovation de l'habitat



Cadastre solaire

Un outil pour tester le potentiel photovoltaïque de sa toiture



La CCVSC met à la disposition des habitants, sur son site Internet, une carte interactive permettant de connaître le potentiel solaire de sa toiture, de réaliser des simulations financières et de vérifier la rentabilité d'un projet de production d'eau chaude ou d'électricité. L'objectif est d'encourager le développement des énergies renouvelables.

⇒ **916 utilisateurs uniques enregistrés en 2024**
La majorité des recherches concernent une installation en autoconsommation.

Val de Saône Rénov'+ Un espace conseil France Rénov'

pour la rénovation énergétique et l'adaptation du logement en faveur de l'autonomie

Un service d'information, de conseils, de sensibilisation et d'accompagnement des ménages dans leurs projets de rénovation énergétique du logement ou des locaux professionnels est proposé aux habitants du territoire.

Le service est cofinancé par l'ANAH et le Département de l'Ain et par l'ADEME pour la cible Petit Tertiaire Privé (PTP). L'animation du service est confiée à ALEC AIN.

- ➔ Entretiens téléphoniques tous les jours
- ➔ Rencontres dans le cadre de permanences 2 lundis par mois
- ➔ Animations sur le territoire

Un service de proximité grâce aux permanences à la France Services à Montmerle depuis 2024, dans les mairies et aux événements comme le Mois de la Réno'

Le service se positionne aux côtés du bénéficiaire comme **tiers de confiance**: sensibilisation, information sur les gains énergétiques, les économies de gaz à effet de serre, les aides financières....



Économiser l'énergie

Des logements plus écologiques, économes en énergie et confortables



En 2024

Pour les logements individuels

310 demandes d'informations (premier niveau)

114 conseils personnalisés approfondis

19 accompagnements techniques personnalisés moyennant une participation financière de 150 €

Pour les locaux professionnels (PME)

1 accompagnement / conseil, informations

Estimation des économies

L'ALEC AIN estime les économies générées en extrapolant les données ADEME et MonSuiviRénov et sur la base d'un pourcentage de passage à l'acte.

Estimation 2024 pour la CCVSC :

Environ 221 261 kg équivalent CO2 évités

Environ 917 263 kWh économisés





Favoriser la mobilité décarbonnée grâce à une politique à l'échelle du territoire

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

Depuis le 1er juin 2024, la communauté de communes propose une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (neuf ou d'occasion) ou d'un kit d'électrification à l'attention des habitants du territoire (sans conditions de ressources).

Budget 2024 : 5 000 €

Aides attribuées : 4 550 € pour 28 dossiers

7 vélos ont été achetés sur le territoire

40% des achats incités par l'aide communautaire.



Étude globale de mobilité



Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial 2021-2026, une étude globale a été réalisée pour élaborer une stratégie en faveur de la mobilité alternative sur le territoire.

Un plan d'actions Mobilité 2023/2032 prévoit les futurs aménagements et actions à mettre en place par la CCVSC et les communes: liaisons cyclables, ligne dynamique et aires de covoiturage, bornes de recharge électrique, sensibilisation...

- 13 actions pour répondre aux enjeux du territoire et faire du mode cyclable une alternative à l'automobile pour les déplacements de courte distance
- 1 schéma directeur cyclable 2024/2030: 39 itinéraires - 17 km de linéaire dont 6 itinéraires d'intérêt communautaire (12,5 km) desservant les parcs d'entreprises, les collèges, les équipements sportifs et les aires d'accueil de la véloroute



Semaine de la mobilité

Du 16 au 22 septembre 2024, dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, différentes actions ont été organisées par le service Mobilité pour inciter et faire découvrir des modes de déplacement plus durables à destination des professionnels comme du grand public : ciné-débat à Saint-Etienne-sur-Chalaronne, atelier d'apprentissage pour savoir réparer son vélo, opération « Révision des cycles » pour les salariés des parcs d'entreprises, balade en vélo à assistance électrique, ateliers fresque de la mobilité pour les enfants de l'accueil de loisirs...

ACTIONS 2024



- Recrutement d'un chargé de mission pour mettre en oeuvre les actions communautaires et accompagner le changement de comportement des habitants et des entreprises
- Mise en place d'un dispositif d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique
- Étude de faisabilité pour le déploiement d'une ligne de covoiturage
- Incitation et accompagnement à la création d'un plan de déplacement inter-entreprises
- Planification des aménagements des itinéraires communautaires à l'horizon 2030
- Préparation des tracés des futures pistes cyclables communautaires avec les communes de Thoissey et St-Didier-sur-Chalaronne
- Adhésion au groupement de commandes avec le SIEA pour l'achat et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)

Sensibiliser les acteurs du territoire à la transition écologique



Challenge mobilité

La CCVSC a participé le 4 juin au **Challenge Mobilité** organisé par la Région pour inciter les salariés à se rendre au travail autrement qu'en voiture individuelle : à vélo, à pied, en covoiturage...

Ce fut l'occasion d'organiser en interne un défi collectif avec les agents communautaires et d'encourager les entreprises des parcs d'activités à faire de même.

➡ La CCVSC, la commune de Montceaux et 5 entreprises du territoire ont tenté l'expérience pour réduire leur empreinte carbone: avec 109 participants au total, plus de 5000 km ont pu être évités!



OBJECTIFS

Changement durable des habitudes dans le cadre des déplacements domicile/travail. Prise de conscience individuelle et collective.



Une nette augmentation du nombre d'entreprises participantes témoigne de la prise de conscience des entreprises et des salariés. L'entreprise Rhône-Alpes Flexibles remporte le 1er prix départemental dans la catégorie « Petites villes et territoires ruraux - De 10 à 49 salariés ».



3 ateliers de co-constructions du plan d'actions ont été organisés avec les acteurs et partenaires territoriaux de l'alimentation et de l'agriculture.

Plan Alimentaire InterTerritorial (PAIT)

Un premier diagnostic de territoire a été réalisé dans le cadre de la coopération de 3 EPCI (CC Dombes, CCDSV et CCVSC) de 2020 à 2022 pour répondre aux objectifs de la loi Egalim au sein de la restauration collective et d'encourager une agriculture durable et la production en circuits courts.

Depuis, la CCVSC et la CCDSV ont poursuivi la démarche en validant un diagnostic approfondi afin de définir dans un second temps un plan d'actions opérationnel.

Ce diagnostic dresse un état des lieux agricole et alimentaire autour de 4 axes (production, transformation, distribution et restauration collective) et fait ressortir les orientations stratégiques pour développer une agriculture durable et une alimentation de qualité sur les territoires.

➡ Attribution de subventions au Pôle des Bergers et au Centre de sélection Béchanne

Programme Ecopousse

Poursuite pour l'année scolaire 2024/2025 des actions mises en place depuis 2021 avec le programme de sensibilisation aux thématiques environnementales à destination des écoles maternelles et primaires du territoire.

- ➡ 24 classes participantes
- ➡ Objectifs : rendre les enfants acteurs de la transition écologique grâce à l'apprentissage des écocitoyens sur les thèmes de l'eau, des déchets, de l'écomobilité, des énergies, de l'alimentation, de la biodiversité...



Cérémonie de remise de prix le 12 juin 2024 pour la classe de CE2 de l'école de Montceaux qui a remporté le concours régional avec une vidéo reprenant les écocitoyens appris lors des ateliers

Agriculture et alimentation

La communauté de communes finance un programme de sensibilisation à l'agriculture et à l'alimentation durables et à la biodiversité pour les écoles du territoire.



➡ 51 classes participantes pour l'année scolaire 2024/2025



Favoriser la sobriété énergétique des équipements communautaires



Rénovation des bâtiments

La CCVSC adhère au service économe de flux porté par le SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain). Les audits énergétiques réalisés en 2023 sur les bâtiments communautaires (Visiosport, Pôle Petite Enfance et Jardin des Sports à Montceaux, Gymnase à Thoissey, Gymnase, Centre sportif et Relais Petite Enfance à Saint-Didier-sur-Chalaronne) ont permis d'établir un diagnostic thermique pour chacun et de programmer chaque année des travaux de rénovation énergétique des bâtiments.

OBJECTIFS

Réduire les déperditions de chaleur et réaliser des économies d'énergie. Le SIEA est chargé de la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie

Réalisations 2024:

- Rénovation du gymnase SaôneSport : remplacement de 19 fenêtres simple vitrage en bois par des menuiseries double vitrage en aluminium, isolation thermique par l'extérieur et installation d'une VMC simple flux dans les vestiaires
- Reprise de l'étanchéité et de l'isolation de 2 toitures terrasses du bâtiment Visiosport



AIN
le Département



Éco éclairage

La CCVSC remplace progressivement les éclairages classiques de ses parcs d'entreprises et de ses autres équipements par des points d'éclairage équipés en led.

En 2024

- ➔ Accueil de loisirs
- ➔ Terrains de tennis Actisport
- ➔ VisioCrèche et VisioRelais
- ➔ Parc Visionis (Montmerle et Montceaux)



Objectifs:
efficacité énergétique grâce à des ampoules plus performantes et moins énergivores,
diminution de la pollution lumineuse,
économies grâce à la baisse des dépenses de fonctionnement

Contrat de Performance Énergétique

Un Contrat de Performance Énergétique (CPE) a été signé avec Véolia depuis 2022 afin d'assurer un suivi des installations de génie climatique (chauffage, eau chaude...) et garantir une maîtrise de la consommation énergétique des bâtiments communautaires. Depuis décembre 2024, le site de Visiosport est équipé d'une Gestion Technique Centralisée qui permet de gérer les équipements de production de chaleur et d'affiner les consommations en fonction des besoins.

En 2024, économie de 39% par rapport à la consommation de référence des bâtiments (271 193 kWh et 58 822 kgCO2 évités)



Électrification du parc automobile

Le recours aux véhicules électriques est en place depuis 2024 et le parc est désormais doté de 4 véhicules de ce type sur un total de 7.

Favoriser la production d'énergies renouvelables



Installation de panneaux photovoltaïques

La CCVSC participe au capital social de La Société d'Economie Mixte "Les Energies de l'Ain" (SEM LÉA), chargée du déploiement des énergies renouvelables dans l'Ain.

3 projets ont été menés par la SEM LEA en 2024 pour installer des panneaux photovoltaïques sur les équipements communautaires :
- une centrale photovoltaïque sur la toiture du Complexe Visiosport
- deux équipements de panneaux photovoltaïques en ombrière sur les parkings des complexes sportifs communautaires.

OBJECTIFS

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et réduire la consommation d'énergie grâce à l'installation et l'exploitation de centrales photovoltaïques



Parc Visiosport



Gymnase Actisport



Toiture Bâtiment Visiosport

- ▶ 9 ombrières installées
 - ▶ 330 places de parking recouvertes
 - ▶ 2 065 panneaux photovoltaïques sur 4 131 m²
 - ▶ plus de 1 000 000 kWh/an de production électrique, l'équivalent de la consommation annuelle de 221 foyers
 - ▶ mise en service en mars 2025
-
- ▶ 67 panneaux photovoltaïques installés sur 127 m², en surimposition de la toiture terrasse du bâtiment Visiosport.
 - ▶ plus de 36 000 kWh/an de production électrique, l'équivalent de la consommation annuelle de 7 foyers
 - ▶ mis en service en décembre 2024



Unité de méthanisation

Dans la continuité des études menées en 2022 et 2023 en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ain pour identifier de potentiels porteurs de projets et les enjeux territoriaux agricoles, la communauté de communes a poursuivi en 2024 son soutien aux porteurs de projet de création d'une d'unité de méthanisation agricole à Francheleins en finançant et en confiant une étude de faisabilité à un bureau d'études. Cette opération a été réalisée avec le soutien financier de l'ADEME.

Électricité verte

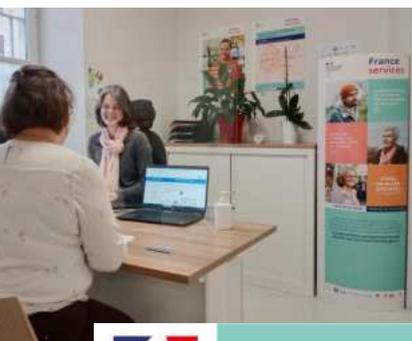
Le marché de fourniture d'électricité signé par la CCVSC dans le cadre du groupement d'achat coordonné par le SIEA garantit 100% d'énergie renouvelable pour l'ensemble des bâtiments et points d'éclairage communautaires.

France services pour faciliter les démarches administratives



Grâce à un accueil sans rendez-vous, gratuit et de 1er niveau, les conseillères répondent aux questions des usagers et les accompagnent dans la réalisation de démarches administratives du quotidien en collaboration avec les 11 organismes nationaux partenaires du dispositif : La Poste, France Travail, la Caisse Nationale des Allocations Familiales, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, la Mutualité Sociale Agricole, l'Agence Nationale des titres sécurisés, le Chèque énergie, l'Agence Nationale de l'Habitat/France Rénov', les Finances publiques et le Point Justice.

France services Val de Saône Centre accueille également des partenaires locaux qui assurent des permanences.



- ▶ 2 conseillères France services
- ▶ 1 espace de consultation web
- ▶ 1 espace confidentiel pour des rendez-vous avec les partenaires en visioconférence
- ▶ 8 permanences de partenaires (2 nationaux et 6 locaux) sur RDV



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Promotion de l'inclusion numérique



Un conseiller numérique France services intervient sur le territoire. Il accompagne, individuellement ou en ateliers collectifs, les usagers pour leur permettre de s'approprier progressivement les usages numériques du quotidien. La CCVSC soutient financièrement ce service porté par le centre social L'Embarcadère à Thoissey.

En 2024

Les accompagnements France services

2554 accompagnements par les conseillères
(+ 19% par rapport à 2023)

302 accompagnements par les partenaires
2 heures de temps de travail supplémentaire pour optimiser l'accompagnement

2 nouvelles permanences

- Le conciliateur de justice, 6ème partenaire local, en plus du conseiller numérique, du Point Conseil Budget, de la Mission Locale Jeunes, du centre de recrutement des armées et du Centre Départemental de Solidarité.

- Val de Saône Rénov', espace conseil du partenaire national France Rénov'.

Journées Portes Ouvertes

10 et 11 octobre 2024 avec

- des ateliers thématiques : Finances publiques / Analyse des factures d'énergie / Sites officiels / Recherche d'emploi / Jeunes adultes / Archives

- 1 permanence délocalisée à l'AJC à Thoissey
- 1 atelier pour les élus avec le conciliateur

Passage du Bus du droit

27 novembre 2024 à Montmerle-sur-Saône
en partenariat avec le CDAD et l'AVEMA

Nouvelle brochure France services

Projet

La CCVSC a entamé fin 2024 une réflexion pour la mise en place d'une permanence France services au sein du centre social l'Embarcadère à Thoissey afin de déployer les missions France services sur le territoire.



Les autres services pour faciliter le quotidien



Le transport scolaire

— 50 —

classes d'écoles élémentaires utilisent le service de transport vers les gymnases communautaires



Le portage de repas

— 6 346 —

repas livrés au domicile de personnes âgées ou en situation de handicap

Evolution du tarif au 1er février 2024 : 10,50 €



2 véhicules électriques isothermes en location financés par des encarts publicitaires d'entreprises

L'activité du service diminuant chaque année et une offre alternative existant sur le territoire, le conseil communautaire a pris la décision d'arrêter le service de portage de repas à domicile à compter du 1er janvier 2025. Au 31 décembre 2024, tous les bénéficiaires ont pu trouver une solution avec d'autres prestataires distribuant des repas sur le territoire !

— 191 —

élèves domiciliés à moins de 3 km du collège du Val de Saône utilisent le service de transport scolaire communautaire



Participation financière des familles : 113 €

Les structures d'accueil pour la Petite enfance et l'Enfance



Le Service Petite Enfance comprend 2 crèches et 2 relais petite enfance. De nombreux projets sont mis en place en cohérence sur les 4 structures pour améliorer la qualité de l'accueil de l'enfant et la formation des équipes éducatives qui portent les mêmes valeurs de développement personnel de l'enfant.

Les Crèches

Multiaccueil VisioCrèche à Montceaux

- 1 unité bébés (15 places)
- 1 unité moyens-grands (27 places)
- 1 salle de motricité

Microcrèche Ma P'tite Maison à Saint-Etienne-sur-Chalaronne

- **Un projet éducatif et social**
précisant les valeurs et fixant les orientations éducatives pour toutes les structures sociales
- **Un projet d'établissement par crèche**
fixant les modalités de travail et de réflexion au sein des crèches et intégrant un projet social et de développement durable commun
- **Un règlement de fonctionnement commun**
fixant les modalités de travail

42

places

91

enfants accueillis en occasionnel ou régulier

10

places

27

enfants accueillis en occasionnel ou régulier



En 2024



Les valeurs éducatives

Offrir un lieu d'épanouissement dans un cadre sécurisant, accueillir la diversité et concourir à l'intégration sociale de tous les enfants

- **Des actions menées au quotidien** auprès des enfants pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons dans les activités, aménager des espaces inspirés des valeurs éducatives du service petite enfance, défendre la mixité, cultiver l'estime de soi, la confiance en soi, le besoin d'être valorisé, d'être reconnu et d'être respecté dans ses choix et sa différence.
- **Un travail en partenariat** avec les acteurs du réseau local
- **Des interventions régulières de professionnels extérieurs** au sein des structures.
- **Une formation continue de l'équipe éducative**
Sensibilisation aux peurs et angoisses du tout petit et aux violences conjugales et intra familiales - Analyse de la pratique - Accueil d'apprenti et stagiaires

Les actions

Approche artistique et culturelle

Atelier Percussions-Rythme-Danse avec un musicien, passage du bibliobus, atelier lecture avec la bibliothèque...

Echanges avec les autres structures

Temps partagés avec l'accueil de loisirs, événements festifs avec les relais petite enfance...

Bien-être et éveil

Ateliers yoga, psychomotricité, Snoezelen dédié à l'apaisement et à la détente de l'enfant, communication gestuelle associée à la parole, communication non violente, jeux et activités non genrées...

Actions en faveur du développement durable

Sensibilisation aux pratiques responsables des enfants, des parents et des professionnels, alimentation locale, animations ludiques avec des jeux en bois, potager...

Proposer un accueil de qualité basé sur la confiance entre les parents, l'équipe éducative et l'enfant.

Protéger l'enfant, pourvoir à ses besoins, lui permettre d'être lui-même et lui assurer un bien-être physique et psychologique.
Soutenir la parentalité.

Les Relais

VisioRelais à Montceaux

SaôneRelais à Saint-Didier-sur-Chalaronne

Lieux ressources, les relais proposent un accueil régulier des assistants maternels et des enfants dans un cadre sécurisant et épanouissant, participent à la promotion du métier d'assistants maternels et à sa professionnalisation et accompagnent les parents pour faciliter l'accès à un mode d'accueil des tout petits.



► Un projet éducatif et social

précisant les valeurs et fixant les orientations éducatives pour toutes les structures sociales

► Un règlement de fonctionnement commun aux 2 relais

fixant les modalités de travail et les objectifs des temps d'animation

Transmission des valeurs éducatives du Service petite enfance

Accueillir la diversité et concourir à l'intégration sociale de tous les enfants (jeux non genrés, mixtes et en libre accès, sensibilisation à l'égalité filles/garçons...), Actions en faveur du développement durable, Protection de l'enfant, Soutien à la parentalité...

297
enfants accueillis
avec leur
assistant(e) maternel(le)

98
assistant(e)s maternel(le)s
utilisant le service

80
familles ont bénéficié
des services des relais

294
temps d'animation



En 2024

Les actions régulières

- Temps collectifs hebdomadaires pour accompagner les assistants maternels et leur proposer un soutien dans leur pratique professionnelle
- Permanences d'accueil pour les familles et assistants maternels
- Prêt de matériel et de jeux
- Travail en partenariat avec les crèches communautaires et des partenaires locaux pour l'organisation d'animations communes ou pour des interventions au sein des locaux (bibliobus, infirmière PMI, animation premières pages, échanges avec les bibliothèques...)
- Formation des assistants maternels (Sauveteur Secouriste au Travail, séances avec une psychomotricienne, analyse de la pratique)

Les animations 2024

Portes ouvertes les 7 et 13 décembre,
Matinée Motricité et Éveil et Sens le 5 octobre,
Spectacle de Noël à la salle des fêtes de Mogneneins le 20 décembre,
Défilé de Carnaval à Saint-Etienne avec la microcrèche,
Interventions dans les MFR pour sensibiliser les personnes en CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance,
Participation aux temps partagés parents enfants et aux forums sur la parentalité et le métier d'assistant maternel,
Passage de la ferme Vagabonde itinérante...

Finalisation d'une exposition photos itinérante sur le métier présentée lors des portes ouvertes et visible en 2025 sur différents sites partenaires.



L'accueil de loisirs

Visiomômes à Montceaux

Inscriptions:

- à la carte les mercredis hors vacances scolaires (en priorité à la journée, avec ou sans repas)
- à la semaine pour les vacances scolaires (avec ou sans mercredi)

Un label "Loisirs équitables"

La CCVSC poursuit son engagement aux côtés de la CAF de l'Ain pour favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances pour tous et prendre en compte la spécificité des familles du territoire, grâce à un accueil de qualité et des activités diversifiées (avec une attention particulière pour les enfants les plus défavorisés ou en situation de handicap).

Projet Éducatif Territorial Intercommunal

Participation à la convention avec la CAF, les services départementaux de l'Éducation Nationale et des communes du territoire en faveur d'une cohérence éducative sur le territoire et de l'amélioration de la qualité du service rendu.

Engagement dans la charte "Label Vie"

pour une qualité d'accueil et de vie au travail, un service en faveur de l'inclusion et de la mixité sociale, une préservation de l'environnement grâce à des pratiques écoresponsables innovantes et plus respectueuses de la santé des enfants et des professionnels.

149
enfants
ont bénéficié de l'accueil
le mercredi

297
enfants
ont bénéficié de l'accueil
pendant les vacances

2372
inscriptions les mercredis

4741
inscriptions
pendant les vacances



En 2024

Une action éducative

► en lien avec le territoire

avec des activités qui s'inscrivent pleinement dans l'environnement local et culturel de l'enfant et qui participent à la découverte du territoire, des partenariats avec les acteurs locaux permettant aux enfants de s'approprier les moyens à disposition et de favoriser leurs échanges relationnels, un accompagnement des ados dans la réalisation de leurs projets pour donner du sens à leurs activités, encourager l'initiative et de nouvelles expériences.

Visite patrimoniale de Thoissey et des lieux de vie, exposition de poèmes et d'œuvres artistiques des enfants dans différents établissements, création de fables et lecture aux personnes âgées...

► en faveur de l'inclusion

grâce à un accueil adapté (cadre réglementaire, formation professionnelle) et à la mise en place d'actions avec les enfants.

Dans le cadre de la biennale de l'inclusion, participation des 7/10 ans aux ateliers de sensibilisation au handicap et de l'équipe éducative à la réflexion collective sur la dynamique "accueillir la différence dans un collectif"...

► en faveur de l'environnement

Sensibilisation à la mobilité décarbonée par la participation aux ateliers organisés par la CCVSC dans le cadre de la semaine de la mobilité...

► non genrée

pour permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein des différentes activités.

Modification du règlement intérieur au 26 avril 2024

Adaptation du planning de fréquentation et des tarifs aux enfants en situation de handicap et possibilité d'échelonner les règlements pour les vacances d'été.

Aménagement de l'espace extérieur

Installation d'une clôture autour de VisioMômes pour délimiter l'espace extérieur et sécuriser les activités.

RETOUR EN IMAGES sur les évènements et activités...



Les thèmes d'animation 2024 à Visiomômes

- Jeux de société,
- L'empire du soleil glacé,
- Les fables de La Fontaine,
- Citoyenneté-Territoire-Coopération-Patrimoine,
- Bienvenue à l'école de sorcellerie,
- Les cités perdues et mythiques,
- L'Asie et les arts martiaux,
- Les 4 éléments,
- Tourne et détourne,
- Formes et couleurs,
- Le printemps des poètes,
- La BD...



Les animations 2024 au Service Petite Enfance

- Spectacle de Noël des relais,
- Carnaval,
- Chasse aux œufs,
- Fête de la musique,
- Fête d'été,
- La ferme itinérante,
- Sortie au four à pain...



Les actions pour l'enfance et la vie sociale



La Convention Territoriale Globale (CTG)

La CCVSC coordonne depuis 2020 un dispositif de partenariat avec la CAF de l'Ain qui permet de faire émerger, dans le cadre d'une réflexion globale et cohérente avec les acteurs du territoire, des pistes d'actions dans les domaines de la **petite enfance, la parentalité, l'enfance/jeunesse et la vie sociale**.

Une plaquette des services pour tous les âges est disponible en ligne sur le site de la CCVSC et les actions relatives à chaque thématique se sont poursuivies.

Les Temps partagés parents-enfants

Le service communautaire de soutien à la parentalité permet d'accueillir parents et enfants de moins de 6 ans dans un lieu privilégié. Le service, né d'une expérimentation dans le cadre de la CTG, a connu une forte augmentation de la fréquentation pour sa deuxième année.

Le Projet Éducatif Territorial Intercommunal

Adopté en 2022 en partenariat avec la CAF de l'Ain et les services départementaux de l'Éducation Nationale, le Projet éducatif Territorial communautaire est devenu intercommunal en 2023 pour intégrer les communes et associations partenaires confrontées aux mêmes difficultés que l'accueil de loisirs Visiomômes.

Dans un contexte de difficulté à trouver du personnel, il vise à faciliter les recrutements et assouplir les taux d'encadrement de chaque structure mais aussi à améliorer la qualité éducative, notamment par une meilleure connaissance des différents partenaires qui gravitent autour des mêmes enfants, et la cohérence éducative entre le temps scolaire et périscolaire.

OBJECTIFS

Travailler avec les partenaires locaux et institutionnels pour améliorer le service rendu aux habitants et proposer de nouvelles actions aux familles

intégration de 7 nouvelles communes dans la convention 2020/2025, portant le nombre à 13

Accompagner parents et enfants dans leur relation quotidienne

Renforcer la cohérence éducative sur l'ensemble du territoire en tendant vers l'amélioration de la qualité du service rendu

4 FORUMS sur le métier d'assistant.e maternel.le en collaboration avec la CCDSV

2 FORUMS Espace de partage Parents-Enfants moins de 6 ans : animation littérature, espace info PMI, atelier Snoezelen...

2 temps d'accueil réguliers à SaôneRelais et à VisioRelais

61 parents

86 enfants

5 communes

3 accueils de loisirs

2 accueils périscolaires

Garnerans - Genouilleux - Guéreins - Montmerle-sur-Saône - Thoissey



Le soutien aux partenaires locaux

Association Animation Jeunesse et Culture Centre social l'Embarcadère



Mission Locale Bresse Dombes Côtière



Banque Alimentaire de l'Ain



Association d'aide aux victimes du département de l'Ain



OBJECTIFS

Animations sociales, culturelles et solidaires, accompagnement de la Jeunesse (14/17 ans) sur le territoire, mise à disposition du conseiller numérique

Favoriser le vivre ensemble et le développement social local :
Agir dans et pour le territoire / Services à la personne / Familles et Parentalité / Loisirs jeunesse

Insertion socioprofessionnelle des 16 / 25 ans

Lutte contre la précarité alimentaire

Lutte contre les violences conjugales et les différends conjugaux

424

élèves différents présents aux actions jeunesse en partenariat avec la MLJ et les collèges et lycée de secteur

21

jeunes participant aux séjours vacances ou stages sportifs

33

enfants accompagnés dans le cadre des animations petite enfance, parentalité

150 jeunes participant aux événements familiaux



172

jeunes du territoire accompagnés - Permanences délocalisées à France services à Montmerle-sur-Saône

Intervenant social en gendarmerie

Les équipements de proximité pour favoriser la pratique du sport



Les équipements

La CCVSC met à la disposition des associations, des écoles et des accueils de loisirs du territoire les équipements dont elle a la charge.

2 complexes sportifs

Actisport à Saint-Didier-sur-Chalaronne
Visiosport à Montceaux

4 gymnases

1 à Saint-Didier-sur-Chalaronne
1 à Thoissey
2 à Montceaux

1 skate-park

à Saint-Didier-sur-Chalaronne

2 courts de tennis couverts

à Saint-Didier-sur-Chalaronne

2 terrains de foot

à Saint-Didier-sur-Chalaronne
1 synthétique - 1 stabilisé

2 plateaux avec piste d'athlétisme

1 à Saint-Didier-sur-Chalaronne
1 à Montceaux



Complexe Actisport



Complexe Visiosport



En 2024

Les utilisateurs des équipements

- ➔ 29 associations sportives - 2413 adhérents du territoire
- ➔ 16 établissements scolaires (écoles élémentaires et collèges)
- ➔ 1 accueil de loisirs communautaire

▶ 3 règlements de fonctionnement des équipements prévoyant les mises à disposition gratuites et payantes

▶ 1 plaquette de présentation des associations sportives qui utilisent les équipements pour leurs cours annuels et les compétitions



Une plus grande capacité d'accueil en 2024

Le plateau sportif réalisé en 2023 à Visiosport a permis d'accroître les temps d'utilisation pour le collège à Montceaux (en journée), les clubs de foot (en soirée et le samedi) et l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires.

Une utilisation optimale des équipements

Les associations et les collèges ont été sensibilisés à la démarche communautaire mise en place dans le cadre de la maîtrise des consommations énergétiques et du bon usage des équipements.

Les travaux d'entretien

▶ **Rénovation du gymnase SaôneSport à Thoissey** : remplacement de 19 fenêtres simple vitrage en bois par des menuiseries double vitrage en aluminium, isolation thermique par l'extérieur et installation d'une VMC simple flux dans les vestiaires.

▶ **Remplacement des points d'éclairage** des terrains de tennis Actisport par des équipements led.

▶ Les élus ont sollicité un bureau d'études pour définir les modalités d'une **rénovation énergétique** en profondeur de la grande salle du Jardin des sports.

Participer à l'aménagement du territoire et mutualiser les moyens



Un service commun instructeur

Le service commun instructeur des autorisations d'urbanisme de la CCVSC assiste les communes membres qui le souhaitent dans l'instruction de leurs dossiers d'urbanisme



15 communes
397 actes instruits
98 conseils apportés, hors planification

Nouvelle tarification du service et refonte de la convention pour le 1er janvier 2025



Une Aire d'accueil Gens du Voyage

Située à Montmerle-sur-Saône, ouverte du 1er avril au 31 octobre, elle compte 10 emplacements gérés par Gestion'Aire



971 jours d'occupation effective
45% de taux d'occupation moyen



Un schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Le Syndicat Mixte Val de Saône-Dombes, dont la CCVSC est membre, est chargé de l'élaboration du SCOT, document de planification qui fixe les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires Val de Saône Centre et Dombes en tenant compte des préoccupations d'urbanisme et de développement durable.

En 2024, dans une démarche complémentaire aux CRTE et PCAET, une étude de stratégie paysagère et énergétique a été engagée pour préparer le territoire au changement climatique et viser à augmenter la production d'énergies renouvelables tout en respectant la qualité paysagère.



Les participations financières

Réfection des perrés

Poursuite de la restauration des perrés sur les bords de Saône à Montmerle-sur-Saône (220 ml) en partenariat avec Voies Navigables de France
24 000 €



Déploiement du réseau de fibre optique
56 997 € versés au SIEA



Fonds de concours

pour accompagner les communes dans leurs projets d'investissement
15 000 € mobilisables par commune
243 047 € versés

Les achats collectifs

Plusieurs groupements de commandes avec les communes volontaires du territoire, coordonnés par la CCVSC, sont en cours et concernent plusieurs marchés publics :

- ➔ Fourniture de papier (12 communes)
- ➔ Maintenance préventive des équipements et installations et vérifications périodiques réglementaire (14 communes)
- ➔ Équipements professionnels et de protection individuelle pour agent

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)

En 2024, la CCVSC a adhéré au CAUE de l'Ain afin de bénéficier d'un accompagnement notamment pour le projet Visionis 7.

Cette adhésion permet également aux communes adhérentes au CAUE de bénéficier d'une réduction de 50% de leur adhésion annuelle.





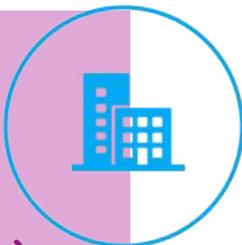
Economie soutenable
et
attractivité d'un territoire
dynamique et convivial

La CCVSC a un rôle essentiel à jouer en soutenant l'économie locale et le développement des emplois. Elle poursuit dans cette perspective le développement de ses parcs d'entreprises qui bénéficient d'une situation géographique privilégiée et l'accompagnement des commerces de proximité.

Participer au développement économique du territoire



Les parcs d'entreprises



4 parcs (100 ha)

6 sites

180 entreprises

2000 emplois

La demande des entreprises pour s'installer sur le territoire se maintient.

Fort de sa situation géographique et de ses équipements structurels dédiés aux besoins du quotidien (écoles, services enfance, équipements sportifs, accès facilités...), le territoire offre une qualité de vie qui continue d'attirer les entreprises. Les parcs d'activités sont régulièrement agrandis pour permettre l'installation d'entreprises supplémentaires porteuses d'emploi local.



Visionis 7, un nouveau projet sur le Parc Visionis à Montceaux

12 ha ont déjà été acquis dans le prolongement de la rue de l'Avenir de Visionis 6, qui seront aménagés en 2 phases pour accueillir des activités économiques de types industriel, artisanal, de services ou de bureau.

L'assistant à maîtrise d'ouvrage a été désigné et un préprogramme de l'aménagement a été planifié. Un inventaire faune-flore et des études préalables sont en cours et guideront la collectivité dans ses choix et notamment au regard des considérations paysagères, architecturales et environnementales.

Les premiers travaux d'aménagement sont envisagés à partir de 2026/2027.

En 2024

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

AIN
le Département

Aménagement des parcs

5 lots viabilisés

12 634 m² aménagés sur le Parc Actival à St-Didier-sur-Chalaronne pour installer de nouvelles activités relevant de l'artisanat, de l'industrie et/ou de bureau.

Cessions

5 lots vendus (Parcs Visionis 5 et Actival)

1 Atelier Relais DPI Parc La Bare à Chaleins

Entretien des voiries

Dans le cadre du Plan pluriannuel de requalification des trottoirs des parcs d'entreprises, le Parc Visionis a bénéficié de plusieurs aménagements :

- à Guéreins, création de 2 passages piétons sur la Rue de la Foudonne, re-végétalisation de 290ml de trottoirs et réfection en enrobé à chaud de 300 ml de trottoirs rue du Développement,
- à Montmerle-sur-Saône, plantation de 15 arbres et 137 ml de haie champêtre à Montmerle-sur-Saône.

Inventaire des zones d'activité économique du territoire

Une consultation publique de l'inventaire des ZAE a été réalisée en 2024 auprès des propriétaires et occupants.

After work 100% entreprises

La CCVSC a organisé le 18 septembre une rencontre des entreprises des parcs d'activité, en présence du président du Département, de la sous-préfète et du représentant de la Région AURA, pour présenter avec les partenaires locaux (ALEC AIN, CCI, CMA, Région, Police judiciaire) les dispositifs d'accompagnement sur différentes thématiques : financements, mobilité, transition écologique et adaptation au changement climatique, cybermenaces.

Atelier RH

Un atelier RH animé par l'APEC était organisé le 14 mai au Parc Actival à Saint-Didier-sur-Chalaronne, au sein de la société FERMOB. Ce dispositif d'accompagnement porté par la Région a permis aux entreprises présentes d'échanger sur le recrutement et les conditions de travail avec la génération Z.

Les aides aux entreprises

Plusieurs dispositifs permettent à la CCVSC de soutenir les entreprises en développement du territoire

Aide aux créateurs ou repreneurs d'entreprises

Adhésion de la CCVSC à la plateforme locale Initiative Dombes Val de Saône afin d'accompagner le réseau dans son soutien aux repreneurs, créateurs et développeurs d'entreprises.
Permanences locales à la CCVSC.

Aide en faveur du commerce et de l'artisanat de proximité

Dispositif cofinancé avec la Région Auvergne-rhône-Alpes pour aider à l'installation et au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente

Autres actions

- ▶ Adhésion en 2024 de la CCVSC à l'**Agence Régionale Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises**, créée pour rassembler les services économiques de son territoire et soutenir les entreprises, en particulier les entreprises industrielles et de services à l'industrie.
- ▶ Participation de la CCVSC avec la CC Dombes, CC Dombes Saône Vallée, CC Miribel et Plateau et CC de la Côtière à Montluel au premier **Comité Local Pour l'Emploi Dombes Saône Côtière** afin d'identifier les besoins des publics et des entreprises en matière d'emploi et de répondre aux besoins en recrutement des entreprises.

En 2024



27 dossiers instruits
7 projets soutenus via l'octroi d'un prêt d'honneur par IDVS

73 500 € versés
8 000 € attribués



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



3 aides communautaires attribuées, en complément de l'aide régionale

16 121 € attribués par la CCVSC

Bistrot Lu'lu
à Garnerans

Boucherie
Traiteur A.
BROYER
à St-Didier-sur
Chalarnon

Restaurant Côté
Saône Rive
gauche
à Thoissey





©sandrinegatheron

Patrimoine naturel,
richesses écologique et
patrimoniale
Paysages remarquables et
protégés,
Offre touristique

Situé entre Bresse, Dombes et Beaujolais, au coeur du site classé Patrimoine national du Val de Saône le territoire est traversé par 3 "Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique" et 2 sites "Natura 2000".

La Voie Bleue, véloroute nouvellement aménagée sur l'ancien chemin de halage, serpente le territoire le long de la Saône sur 25 km et à proximité de sites patrimoniaux remarquables.

Forts de ces atouts touristiques et de leur situation géographique, l'office de tourisme Val de Saône Centre et les Gîtes de la Calonne œuvrent pour la promotion du territoire.

L'office de tourisme Val de Saône Centre



1 conseil d'exploitation

pour la mise en œuvre de la politique touristique et de promotion communautaire

1 bureau d'accueil permanent

à Guéreins sur le site des Gîtes de la Calonne

1 antenne estivale

à Thoissey au Cellier des Ursulines d'avril à septembre

Classement 2ème catégorie

Missions

- ▶ Accueil et information des habitants et des touristes
- ▶ Promotion touristique du territoire et suivi des 17 circuits pédestres du territoire
- ▶ Création et commercialisation de produits touristiques
- ▶ Partenaire local du dispositif de qualification Chambre d'hôtes référence®
- ▶ Référent pour la labellisation "Accueil Vélo" des prestataires touristiques
- ▶ Accompagnement des hébergeurs dans le cadre de la collecte de la taxe de séjour



Élargissement
des horaires
d'ouverture
pour le site
de Guéreins



En 2024

Les actions et les projets



Une identité visuelle

Pour accompagner sa communication, l'office de tourisme Val de Saône Centre s'est doté d'un visuel identitaire qui permet de situer d'un seul coup d'œil la Destination, les atouts touristiques du territoire et son dynamisme.

Un nouveau site internet

Avec une version simple, fluide et intuitive adaptée aux smartphones, le nouveau site propose une cartographie du territoire avec une sélection de prestations (restaurants, activités, hébergements...). Le graphisme rappelle le caractère "Nature" de la destination et prend en compte la nouvelle offre touristique liée à la Voie Bleue et au tourisme vert.



Mailler le territoire et développer l'offre touristique

La CCVSC et 5 communautés de communes voisines se mobilisent depuis 2022 pour étudier l'opportunité de créer des itinéraires cyclotouristiques et relier la ViaRhona® et la Voie Bleue® en passant par la Dombes. Un cabinet d'étude a travaillé en 2024 à la définition des tracés et à l'estimation des travaux d'aménagement inhérents.

Éduc'tour

La rencontre des agents des offices de tourisme de la région pour un bilan annuel était organisé cette année aux Gîtes de la Calonne, avec visite du Cellier des Ursulines.

Reprise de la signalétique des chemins de randonnée pédestre

Remplacement des anciens panneaux par de nouveaux mobiliers et visuels pour les circuits de randonnées inscrits au PDIPR au nord du territoire.

Les animations

Newsletter hebdomadaire et brochures estivales

Journées européennes du patrimoine

Les communautés de communes Val de Saône Centre et Dombes Saône Vallée étaient partenaires pour proposer un programme les 21 et 22 septembre 2024 sur le thème du "Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions, patrimoine maritime".

Animations hors les murs

Marché de Châtillon, salon du randonneur à Lyon, festival à vélo de la Métropole du Grand Lyon, Esti'Val de Saône, départ du tour de France à Mâcon...

122 hébergements dont 3 campings
et 22 hébergements classés 2
étoiles ou plus

→ 38 260 €
de taxes de séjour
perçues

Accueillir des groupes aux Gîtes de la Calonne



Les locaux

9 gîtes

- de 2 à 8 places
- 42 couchages
- 1 gîte 8 places accessible aux personnes à mobilité réduite

1 salle d'activité

équipée pour accueillir les réunions d'entreprises ou familiales avec espace cuisine

Le site internet

www.gites-calonne.fr

permet les réservations et le paiement en ligne

Les labels

Accueil Vélo

accueil et services de qualité pour les cyclistes : local vélos et matériels, prise pour recharge locaux à 1km de la Voie Bleue



Meublé de tourisme

3 étoiles Atout France



En 2024

177 306 € HT
de recettes de location

1 785
nuitées vendues

+ 19,16 %
de nuitées vendues / 2023
Réservations en constante augmentation depuis la crise sanitaire.

Journée portes ouvertes

Samedi 16 mars 2024,
les Gîtes étaient
ouverts au public
pour réaliser
des visites
« découverte ».



Tarifs

Modification du règlement intérieur au 1er septembre 2024 pour évolution des tarifs et des conditions de réservation

La Véloroute Voie Bleue



En 2024



En bordure de Saône

25 km

4 aires de pique-nique

2 aires d'arrêt principales



La véloroute "La Voie Bleue Moselle Saône à vélo" est l'itinéraire cyclo touristique V50 appartenant au réseau national des Véloroutes longeant les bords de Saône depuis la frontière luxembourgeoise jusqu'à Lyon. Majoritairement positionné sur d'anciens chemins de halage, ce parcours très qualitatif intègre les 25 km de chemin de halage du territoire aménagés par la CCVSC en 2023 pour proposer un cheminement roulant et sécurisé dans le respect de l'environnement naturel et des zones de protection.

6 aires de détente sur le territoire dont :

- ▶ 2 aires d'arrêt principales, équipées pour accueillir les usagers à vélo, à Montmerle-sur-Saône et à Thoissey.
- ▶ 4 aires de pique-nique sur les communes de Messimy-sur-Saône, Guéreins, Mogneneins/Peyzieux-sur-Saône et Saint-Didier-sur-Chalaronne.

Le comité d'itinéraire V50, piloté par le Département de la Haute-Saône, mutualise les moyens financiers pour développer une communication commune, harmonise et coordonne les jalonnements de la Voie bleue pour les différents territoires.

Les réalisations

Finalisation des aménagements avec notamment les installations :

- d'une signalétique directionnelle pour favoriser l'accès au site,
- d'une signalétique d'interprétation touristique pour mettre en valeur le patrimoine naturel, architectural et culturel du territoire tout au long du parcours,
- de toilettes et de bornes de recharge pour vélo à assistance électrique sur l'aire d'arrêt à Thoissey
- d'une caméra de vidéoprotection sur l'aire d'arrêt à Montmerle-sur-Saône.

Fête de la voie bleue

La 2ème édition prévue le 6 juillet 2024 a dû être annulée en raison des mauvaises conditions météorologiques.

Fréquentation

En 2024, le compteur, installé le long de la véloroute, a enregistré quelques 60 000 passages, répartis pour moitié dans les deux sens et pour 63,4% à vélo.





**Parc Visiosport
Le Grand Rivolet
166 Route de Francheleins
01090 MONTCEAUX**

**04 74 06 46 26
accueil@ccvsc01.org
www.ccvsc01.org**